L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 NOVEMBRE 1889.

LOUISIANE.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 20 novembre :

Le *Leader*, de Hammond, [illegible]

L'assessment de la paroisse Tangipahoa, pour l'année 1889, s'élève à $1,-[illegible],170—augmentation, sur celui de l'an dernier, $342,390.

MM. [illegible] et McDonald ont récemment acheté 1100 acres de terres de pins, du colonel R. A. Corbin, en vue d'y établir une manufacture de térébenthine et de résine.

On a commencé, la semaine dernière, à Hammond, à niveler la voie du [illegible] Railroad Avenue.

—L'*Independent*, d'Amite City, constate la présence d'une foule énorme à la Foire des paroisses floridiennes. 1400 personnes y sont entrées. Les produits [illegible] y étaient superbes et s'y sont fait remarquer.

Le Jury de police a ordonné une élection le 14 décembre prochain, pour décider, s'il y a lieu ou non, d'empêcher la vente des liqueurs fortes, dans la paroisse.

—Dans la paroisse Union, la *Gazette*, de Farmerville, annonce que les trois quarts de la récolte de coton sont encore entre les mains des fermiers.

—Le *Southron*, de la paroisse Sabine, dit que M. W. S. Paxton, de l'Etat du Texas, est à Sabine, où il restera plusieurs semaines. Il y est venu pour inspecter la paroisse, en vue d'y faire passer les chemins de fer de Sabine et Western, de Gainesville et Alexandria. Ces lignes sont déjà commencées dans le Texas, et doivent aboutir à Alexandrie, à travers les régions du centre et du sud de la paroisse.

—Les recettes de coton de Robeline, paroisse Natchitoches, s'élèvent à une moyenne de 300 balles par semaine.

M. Geo. Carroll va établir une grande scierie sur ses terres de pinières, près de Natchitoches.

—A Monroe, paroisse Ouachita, les bâtisses et les améliorations de toutes sortes se multiplient, tous les jours.

La rivière monte rapidement à Monroe, et les bateaux feront, cette saison, de bonnes affaires.

L'Association de Bâtisses et d'Emprunt fait, tous les jours, des progrès.

Les recettes de coton, à West Monroe, se sont élevées à 2,070 balles de coton, jusqu'à date.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, paroisse Rapides, annonce que la grande scierie des frères Boucher, située à Peneville, a été détruite par un incendie, la semaine dernière.

Le même journal a reçu, de M. Yeager, samedi de la semaine dernière, de magnifiques pêches. C'est un spécimen des étonnants produits que peuvent donner le sol et le climat de la Louisiane.

Les pluies récentes ont fait un bien énorme aux récoltes de la paroisse. Les cannes de Rapides sont magnifiques. M. N. L. Hathron, de "Red River", a récolté 30 balles de coton sur 18 acres—près de deux balles l'acre. C'est véritablement superbe. Nous concevons que le *Town Talk* en parle avec fierté.

Le Conseil de ville d'Alexandrie a résolu d'établir, dans cette localité, un système de "Waterworks." Il a pris des mesures pour l'accomplissement prompt et efficace de cette amélioration.

—Le *Citizen*, de Coushatta, paroisse Rivière Rouge, dit qu'il n'y a pas, dans cette localité, une seule maison qui soit inoccupée. Coushatta est en pleine voie de prospérité.

—A Monroe, paroisse Ouachita, une succursale de l'Association dite "American Building, Loan and Tontine Association, de Memphis, vient de s'organiser, sous la présidence de M. John G. Morris.

Les bâtisses, les améliorations de tous genres, se multiplient dans cette localité.

A Monroe, la rivière hausse rapidement. Les bateaux qui y font le service, font leurs préparatifs; ils comptent sur bon trafic, durant l'hiver qui commence.

—Dans la paroisse Madison, les incendies ont été assez fréquents, durant la saison que nous traversons. Un "gin" vient d'être dévoré par les flammes, avec 20 balles de coton. Cela fait, en peu de temps, deux "gins" et une grande scierie incendiés.

—La *Sentinelle*, de Vidalia, paroisse Concordia, annonce que quarante milles du chemin de fer New Orleans, Natchez et Fort Scott, viennent d'être achevés. Les travaux marchent rapidement;—la ligne sera bientôt terminée. Un grand nombre de "cars" ont déjà été achetés; ils arriveront dans quelques jours.

Le Bureau des terres du cinquième district a mis entre les mains de la Compagnie "Red River Delta Land," 144,-000 acres de terres pour être vendues par son entremise. M. W. H. Shields est le président de cette compagnie.

—Le *Journal*, de Claiborne, annonce que la fondation de la Banque nationale d'Homer est un fait, maintenant, certain. $50,000 ont été souscrits par les habitants. C'est une excellente entreprise qui obtiendra un grand succès et qui le mérite. Elle rendra d'éminents services à cette région.

—On écrit, de Lac Charles, paroisse Calcasieu, que le puits artésien a atteint une profondeur de 673 pieds.

De nouveaux immigrants de l'Iowa et du Kansas, parcourent, en ce moment, la paroisse, en vue de s'y établir et d'y acheter des terres.

On attend, à Welsh—dit le *Crescent*, de cette localité—un certain nombre de familles qui viennent, de l'Iowa, s'y fixer.

La culture du riz ne fait qu'augmenter, chaque saison, dans Calcasieu. Les fermiers l'étendent à l'envi; ils font des préparatifs pour obtenir, s'il est possible, l'an prochain, une récolte double de celle de cette année.

L'*American* parle d'un coing dont on lui a fait présent. Ce fruit avait 12 pouces de circonférence.

Le Dr Alfred Mercier, de la Nouvelle-Orléans, était, la semaine dernière, à Lac Charles, en visite chez sa fille, Mme A. J. Perry, qui habite cette localité.

—Dans la paroisse De Soto, M. J. Billingsley se fait construire une superbe résidence, sur son habitation, près de Mansfield.

De nombreux immigrants allemands [illegible] de traverser Mansfield, se [illegible] dans la colonie catholique [illegible] trois milles plus bas. [illegible] a reçu, cette année, jusqu'à [illegible] 800 balles de coton.

—[illegible] annonce que MM. Ogilvie et [illegible], de Shreveport, paroisse Caddo, ont vendu plusieurs terrains, [illegible], $1,500 à la Compagnie du Texas [illegible]. Ces terrains avaient été achetés [illegible] 800, il y a une année à peine. La Compagnie va y établir une gare de fret [illegible] quai et un ascenseur, pour les bateaux à vapeur.

Copie de la salutation qui termine une lettre par laquelle Emile Augier répondait à une invitation à dîner :

1,000 remerciements,
1,000 regrets,
1,000 amitiés.

Et 1,000 Augier.

Mme X.... se fait démeubler. Chaque matin, un ébéniste et une teinturière de marque viennent opérer, dans le plus profond mystère.

Hier, la femme de chambre n'ose pas annoncer les démeubleurs. Il y a du monde chez madame.

Alors, avec un petit clignement d'œil :
—Madame, ce sont les plâtriers !

Champoiseau, qui est la distraction en personne, entre, hier, dans un magasin de chaussures, et demande qu'on prenne mesure à son enfant pour une paire de bottines.

—Mais où est l'enfant? dit le commerçant.

—Ah! sapristi, s'écrie Champoiseau, je l'ai oublié !

Le gamin d'un de nos amis ..... il y a quelque temps, une pièce de dix sous.

Cadet écrit, l'autre jour, à son père, pour lui demander si cette aventure a eu des suites fâcheuses, et termine ainsi sa lettre :

"Ernest a-t-il toujours des difficultés d'argent ?"

Mlle Bébé commence à lire...

L'autre jour, elle s'occupait toute seule, en jetant les yeux sur les premières pages de l'histoire sainte.

Tout à coup, elle s'interrompt.
—Dis, Adam, il était tout seul sur terre, dis maman ?
—Oui, ma chérie.
—Ce pauvre homme.... comme il devait s'ennuyer pour des valeurs....

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE. [illegible]

ILLINOIS CENTRAL. [illegible]

TEXAS AND PACIFIC. [illegible]

QUEEN AND CRESCENT ROUTE. [illegible]

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS. [illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE. [illegible]

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD. [illegible]

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON. [illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 25 NOVEMBRE 1889.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Goula—LAFOURCHE, à 12 M
Pointe Coupée—MARY L. COMEAUX, à 11 A M
Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bayou Lafourche—H. J. DICKEY, à 5 P M

MARDI, 26 NOVEMBRE 1889.

Grand Lake—PARGOUD, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Donaldsonville—WHISPER, à 12 M.
Bayou Lafourche—H J DICKEY, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Plaquemine—JESSE K. BELL, à 12 M
Cincinnati—GOLDEN RULE, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 23 NOVEMBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Merchant, Platt, Liverpool.
Steamship (esp) Carolina, Ugalde, Liverpool.
Steamship (ang) Harrow, Kirton, Brême.
Steamship (fran) Tancarville, Blondel, Havre via Newport News.
Steamship (esp) Pedro, Benet, Liverpool.
Steamship (ang) Explorer, Jones, Liverpool.
Goelette (ang) Storm King, Webster, Utilla et Grand Cayman.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Californian, Pickthall, Liverpool, via les Barbades, Port d'Espagne, Colon, etc.
Steamship (esp) Francisca, Arrihi, Liverpool, via la Havane, Matanzas, etc.
Steamship (am) Aransas, Staples, Havane, via St-Petersburg, Key West, etc.

BATEAUX A VAPEUR.

John D Scully, Scovell, Shreveport.
John Howard, Perry, Camden.
Mabel Comeaux, Comeaux, Haut du fleuve.
Mary L Comeaux, Voorhies, Pointe Houmas.
T P Leathers, Lamb, Lakeport.
Belle of the Coast, Aines, Bayou Goula.
G W Sentell, Marsten, Hermitage.
Jesse K Bell, Libano, Plaquemine.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Merchant—2305 balles coton 432 sacs tourteaux 10,026 44|56 boisseaux mais en grenier 1439 douves.
LIVERPOOL—par steamship Carolina—4160 balles coton 16,006 24|56 boisseaux mais en grenier 1200 douves.
BRÊME—par steamship Harrow—6634 balles coton 1500 douves.
HAVRE, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Tancarville—5075 balles coton 1200 douves.
LIVERPOOL—par steamship Pedro—7411 balles coton et cargaison en transit.
LIVERPOOL—par steamship Explorer—4825 balles coton 18,072 33|56 boisseaux mais en grenier.
UTILLA par goelette Storm King—46 colis divers 9800 merrains 6000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

RIO DE JANEIRO—par steamship C[illegible]—11,491 sacs café à ordre—6716 sacs café J L Phipps &co—2750 sacs café Westfeldt Bros—2593 sacs café Rening Bros—1000 sacs café Brown Bros &co—293 sacs café Leone E Moore.

Arrivages de produits.

SHREVEPORT—par steamer John D Scully—1213 balles coton 2300 sacs graine coton et fret assorti.
CAMDEN—par steamer John Howard—1947 balles coton 551 sacs graine coton et fret assorti.
HAUT DU FLEUVE—par steamer Mabel Comeaux—16 boucauts sucre 220 barils sucre 128 barils mélasse et fret assorti.
POINTE HOUMAS—par steamer Mary L Comeaux—46 boucauts sucre 496 barils sucre 423 barils mélasse et fret assorti.
LAKEPORT—par steamer T P Leathers—2021 balles coton 1135 sacs graine coton et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—221 boucauts sucre 564 barils sucre 401 barils mélasse 6 demi-barils mélasse 12 barillets mélasse 5 sacs riz et fret assorti.
HERMITAGE—par steamer Geo W Sentell—120 boucauts sucre 719 barils sucre 303 barils mélasse et fret assorti.
PLAQUEMINE—par steamer Jesse K Bell—41 boucauts sucre 1406 barils sucre 377 barils mélasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—114 barils sucre 1169 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—757 balles coton 4 wagons graine coton 1 wagon tourteaux 209 sacs riz brut 242 boucauts sucre 1693 barils sucre 612 barils mélasse 891 barils riz 1 demi-baril riz 105 colisses vin et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—4487 balles coton 3 wagons graine coton 2380 sacs farine graine coton 396 barils sucre 67 barils sirop et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3315 balles coton 6 wagons graine coton 9236 sacs farine graine coton 434 sacs tourteaux 7 boucauts tabac et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—770 balles coton 4 boucauts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1746 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK. [illegible]
BRÊME. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDRES. [illegible]
SHIELDS ANG. [illegible]
LISBONNE. [illegible]
PERNAMBUCO. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
DARMOUTH. [illegible]
ANVERS. [illegible]
HAVRE. [illegible]
BORDEAUX. [illegible]
RIVER PLATTE. [illegible]
MONTEVIDEO. [illegible]
GÊNES. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]

Avis.

A. SIMON, le Commerçant, coin Dumaine [illegible]

THE NEW-ORLEANS BEE. [illegible]

Souscription Terms [illegible]

PETITES ANNONCES.

La célèbre Cartomancienne est encore pour quelque temps à la Nouvelle-Orléans. Les personnes désirant connaître le Présent et le Futur peuvent la consulter rue de Chartres No 190 près St-Pierre. 24 nov—1 f.

Si vous désirez former vos vacheries et vos [illegible] toutes vos vaches, adressez-vous à Auguste Marah, 444 rue St-Pierre. [illegible]

Mme JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. [illegible]

Mme E. BUREAU, modiste fashionable (Modes Parisiens) a transféré son établissement du No 2 Chartres au No 156 rue du Canal. [illegible]

PERDU—Un petit chien blanc, une lésion, répondant au nom de "Pine". [illegible] au No 207 rue Bourbon. 24nov—24 26.

ON DEMANDE.

100 (CENT) Cordonniers à $1.50 la paire [illegible] chez L. Bernard, [illegible] rue du Camp. 24 nov—1f

CINQ filles pour coudre des boutons. $1.50 par semaine garantis. No 27 Chartres. 24 nov—1f

DIX couturières expérimentées. $5 par semaine garantis. [illegible] 27 Chartres. 24 nov—1f

UNE jeune fille sachant coudre à la main et à la machine. [illegible]

A LOUER.

279 avenue Esplanade, près St-Charles, maison de résidence à deux étages, [illegible] 24 nov—1f

VACHERIE à louer au Bayou St-Jean. S'adresser à J. F. Meunier, 94 rue Douane. 14 nov—1f

A VENDRE.

UNE [illegible] et [illegible] Royale, entre St-Philippe et Ursulines. [illegible]

UNE propriété—Coin Galvez et Orange, comprenant 6 lots, 115x131, avec écurie pour 12 [illegible], maison double couverte en ardoises, [illegible] 2 citernes, 2 fosses d'aisance, avec magasin de provisions. Conditions faciles. S'adresser [illegible] Ursulines, coin Villeré. 9 nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. K. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,577—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 23nov—23 27—1er déc.

Succession de Robert J. Kerr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,015—Division A—[illegible] William K. Kerr, administrateur [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 23 nov—23 27—1 déc.

Succession de Benj. S. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,507—Division B. [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 23 nov—23 27—1er déc.

Succession de Magdalena [illegible] et de Marcelline Rodewald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,506—Division C. [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 23nov—23 27—1 déc.

Succession de William Mulford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,407—Division B. Attendu que Mme Mary Jane Mulford [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 15 nov—15 21 24.

Succession de M. Dreox.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,013—Division A. [illegible] Mme Herman Dreox [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 19nov—19 23 26.

Succession de Justine Wasmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,427—Division A.—Attendu que John Adam Held a présenté une pétition à la cour [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 19 nov—19 23 26.

Succession de Mme Amaré Elisabeth Dominguez, veuve de Pierre Achille Rene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,464—Division C. Attendu que John Achille Réné a présenté une pétition à la Cour [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 19 nov—19 23 26.

Succession de John Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,408—Division E—Attendu que Hannah Higgins, veuve de Richard Coyne, a présenté une pétition à la Cour [illegible] E. A. LUMINAIS, Greffier. 14 nov—14 18 23.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 7me jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous et dans les termes et chiffres suivants, à savoir: [illegible] FRED. D. KING, [illegible] HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier. 26 oct—[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,307. [illegible] FRED. D. KING, Juge. [illegible] M. GUIRAUD, Député-Greffier. [illegible]

Avis.

Au numéro [illegible] de la rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe [illegible]

VISITEZ LES GRANDS MAGASINS
—DE—
M. LION & CO.,
195, 197, 199 DECATUR, coin Ste-ANNE.

$200,000 de Vêtements confectionnés
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,
OFFERT A MOITIÉ DE LEUR VALEUR.

DEUX MILLE PAIRES DE PANTALONS POUR HOMMES A
$2,
Leur valeur est de 5 et 6 dollars chaque paire.

Pardessus pour hommes et enfants, Pea Jacket, Costume d'enfant, Costume noir et fancy.

VISITEZ ! VISITEZ !! VOUS SEREZ TOUS CONTENTS.
12 déc—1an

Jack Lipman. Jules Mésyé. W. B. Robinson.
—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE
DIAMANTS.
ET NÉGOCIANT EN
DIAMANTS ET BIJOUTERIE.
No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
20 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

[illegible]

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rudolph Weeks, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov 89—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prést. Geo. Dowling, Vice-Prést. Chas. H. Ebbo, Sec.
1 jan—1an

NOUVELLES ET NOMBREUSES ATTRACTIONS
—CHEZ—
LEOPOLD LEVY.
Le Magasin de Tapis le Meilleur Marché de la Ville.

Vient d'être reçue une nouvelle et magnifique ligne des plus beaux modèles de Moquette, Velours et Body Brussels, Tapis Velours; aussi, Rideaux, Toiles Cirées, Linoleum, Rugs et Crumb Cloth.

Nous appelons l'attention particulière sur notre grande variété de Portières, Rideaux Soie et Dentelle et plusieurs autres Articles de Fantaisie convenables pour la décoration des salons, salles à manger, etc.

Une visite à notre établissement est intéressante.

LEOPOLD LEVY,
127.........................Rue du Canal.........................127
29 oct—1 an dim mer jeu

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES
90..............RUE DU CAMP..............90

Capital..............$250,000 | Profits non divisés..............$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels [illegible]

Directeurs—[illegible]

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis' Grunewald Co., Limited,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains.
Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,
NOUVELLE-ORLEANS.
1er oct—1an

Avis.

A. SIMON, le Commerçant, coin Dumaine et Dauphine.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 24.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er novembre 1889.

Lieux de naissance. [illegible]

LETTRES. [illegible]

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à présenter à mon visa des actes dressés ou délivrés, au dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] novembre 1889.
Le Consul,
PAUL D'ABZAC.

SCIENTIFIC AMERICAN

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La charte de la Compagnie a été validée, par un vote populaire énorme, et incorporée dans la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et tous se font en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous attestons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages eux-mêmes et qu'ils sont faits avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

TIRAGE SEMESTRIEL,
A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 17 DECEMBRE 1889

GROS LOT:
$600,000

100,000 Billets à $40; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huitième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS:

[illegible]

PRIX D'APPROXIMATION:

[illegible]

PRIX TERMINAUX.

[illegible]

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. [illegible]

IMPORTANT.

Envoyez par Postal Notes, Express Money Orders, ou chèques de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [illegible]

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement des lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, [illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
Rue St-Charles.

Commencement dimanche, 24 novembre.
Le grand succès de New-York de

M. AUGUSTIN DALY,

Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs, et mercredi en matinée,

A NIGHT OFF.

Vendredi et samedi soirs et samedi en matinée,

AN ARABIAN NIGHT.

Présenté par un superbe personnel de comédiens tel qu'il a été joué au Théâtre de Daly à New-York.

Dimanche, 1er décembre.—Gus Vanderel.
23 nov—

THEATRE ST-CHARLES.
JAS. H. GILBERT.........Directeur.
Dimanche 17 novembre—Une semaine.
J. D. CLIFTON'S
RANCH KING CO.
Admission—10, 25 et 50 c.
Look out for
THE HORSE AND DOG.
Dimanche 24 novembre.—Le comédien favori de la Nlle-Orléans, EZRA KENDALL AND HIS "PAIR OF KIDS". 17 nov.—

THEATRE DE L'OPERA.
[illegible] Administrateur gérant.
A la matinée de grand opéra, dimanche,
LES HUGUENOTS.
[illegible]
Dimanche soir, 24 Novembre, à 7 h. 30.
LE BARBIER DE SEVILLE.
Le spectacle se finira par le grand ballet de
La Nuit de Valpurgis.
Prix d'admission aux spectacles de dimanche, entrées générales: 50c. places réservées, $1.00. Mardi soir, 26 novembre—[illegible]
22nov—1f

GRAND OPERA HOUSE.
—EN SOIR—
Matinées, Mercredi, Jeudi et Samedi.
Une magnifique production !
Complète dans tous les détails.
SAID PASHA.
THOMPSON OPERA COMPANY
Dimanche, 1er déc.—"A Possible Case."
24 nov—1f

FARANTA !
Au Coin des rues Bourbon et Orléans.
—A partir de—
Dimanche, 24 novembre,
Le Prof. Baptiste Peynaud,
L'audacieux athlète français, se précipitera tête première dans un filet, du sommet d'une tour de
150 - - PIEDS - - 150
Deux sauts par jour, à 1 heure de l'après-midi et à 9 heures du soir.
Les portes s'ouvriront à midi et à 7 heures.
Entrée, - - 10cts.
Sièges réservés - 10cts., extra.
21nov—

ROBINSONS

Semaine commençant jeudi 21 novembre—L'homme à la peau élastique, garçon avec phénoménal, Albinos à cheveux d'or, serine dressée. L'enfant charmeur de serpents avec des serpents monstres. Théâtre au rez-de-chaussée—De Lorimers World of Wonders Co. Jeudi 28 novembre. Chas P. Blatt, l'attrapeur de boulet de canon phénoménal. 21 nov—

GRAND BAL
—Donné par la—
Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
(Couronne et Vegetables.)
—A la salle de—
L'UNION FRANÇAISE,
Rue des Remparts, entre St-Philippe et Dumaine
Le Samedi 30 novembre 1889.
Prix du billet.........$1 00.
Pour invitation de dames s'adresser à un des membres du comité ci-dessous.—Joseph Ader, chairman, Joseph Masman, Jules Dumbres, Ernest Marcelain, Léopold Dupont, Jules de la Wette, Gabriel Daise. 24 nov—7f

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 130 rue Canal au

No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire arracher ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
20 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 15 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Prix des soins artistiques.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, E. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. R. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, L. LABOUISSE,
SYB. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
94 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lames à double répétition, sommiers en fer, destinés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accordé et réparations de pianos une spécialité. [illegible]

Proclamation du Gouverneur

Révocation des restrictions de la Quarantaine.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu qu'à une séance du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane qui a eu lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 17me jour du mois d'octobre 1889, une résolution fut adoptée priant le Gouverneur de lancer une proclamation révoquant à partir du 1er novembre prochain toutes les restrictions quarantenaires à l'endroit des navires arrivant au port de la Nouvelle-Orléans:

Donc je, Francis T. Nicholls, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu du droit dont je suis revêtu par la loi, révoque et annule la Proclamation annuelle de Quarantaine émise par moi le 16me jour du mois d'avril 1889, révocation et annulation devant prendre effet à partir du 1er Novembre 1889.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 21me jour d'octobre A. D. 1889.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Sous-Secrétaire d'Etat. 26 oct—3f

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Éditeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 165 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 1déc—

E. GARDES, Président. W. W. GIRAULT, Caissier.

AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
16 juill—1an—dim, mardi, vend

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Oliver Beirne.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.—No 26,140.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, juge Albert Voorhies, daté 18 novembre 1889, je procéderai à la vente le LUNDI, 2 décembre 1889, à 11 heures A. M., sur les lieux avenue Washington, entre Camp et Chestnut, connue comme la

Résidence Burnside,

La propriété ci-après décrite, à savoir :

—UN LOT DE—

Meubles de maison et effets,

Comprenant : Magnifique salon, Lit, Meubles de salle à manger et de vestibule, Draperies, Ornements, Cristaux, Plaqué, Faïence, Literie, Tapis, Etagères à vin, etc.,

Aussi—La plus belle galerie de Peintures dans le Sud, contenant des modèles des artistes illustres.

On peut obtenir des catalogues en s'adressant à l'encanteur.

Le tout étant de qualité supérieure et en parfait ordre, d'après un inventaire enliassé.

Les cartes d'entrée pour examiner les objets vendredi et samedi précédant le jour de la vente peuvent être obtenues de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

19nov—10 12 17 19 19 20 21 24 27 30—déc1 2

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle voiture avec chevaux.

Succession de John Higgins, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 11 heures A. M., à l'écurie de B. Galvin, No 235 rue Gravier, entre les rues Baronne et Dryades, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 novembre 1889, Dossier No 28 408, pour compte de la succession de John Higgins, décédé, il sera vendu à l'encan:

Une voiture, deux chevaux et harnais.
Conditions—Comptant sur les lieux.
20 nov—20 25 28 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DE VALEUR
Dans le Sixième District.
Un joli cottage double
Coin des rues Jersey et Bellecastle,
Avec deux lots de terre.
Un cottage à double corps de logis
Contigu à la propriété ci-dessus,
Nos 745 et 747 rue Jersey.
Un cottage simple recouvert en ardoises
No 743 rue Jersey,
Adjacent au cottage ci-dessus.

Succession de Mme Susanne Attenhofer, décédée.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 30 octobre 1889, pour compte de la succession de Susanne Attenhofer, décédée, Dossier 27,280, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Jersey et Bellecastle, quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, ou Annunciation, Laurel Dufossat et Bellecastle, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre, et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jersey et Bellecastle, toutes entre lignes parallèles d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent ce qui suit: Sur les lots Nos 2 et 3, il y a un Cottage à double corps de logis recouvert en ardoises, ayant 3 chambres, citerne et hangar de chaque côté.

Sur le Lot No 2 il y a un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises Nos 745 et 747 rue Jersey, ayant 2 chambres, citerne, etc. de chaque côté.

Sur le Lot No 4 il y a un cottage simple recouvert en ardoises, avec 4 chambres, cuisine, 2 citernes, hangars, etc., etc., et connu comme le No 743 rue Jersey.

Termes et conditions.—Un tiers au plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 p 0|0 d'intérêt par an, du jour de la vente, et avec toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0|0 devant être payé comptant sur les lieux, toutes les taxes de 1889 devant être payées par la succession.

Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
8 nov—3,10,17 24—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bouilloires, Machines, Pompes, Etc.,

—DANS L'AFFAIRE DE—
E. Luckner, Jr., vs. Ses Créanciers.
VENTE DE SYNDIC.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 1|2 heures A. M., au local No 147 rue South Peters, près de la rue Girod, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 20 novembre 1889, Dossier No 28,016 dans l'affaire de E. Luckner, Jr., vs. ses Créanciers, il sera vendu à l'encan—

Une bouilloire, machines, pompes et divers, d'après un inventaire enregistré à la dite cour, dont on peut voir une copie au bureau de l'encanteur.

Termes—Comptant avant livraison.
22nov—22 24 28 jusqu'à date.

AVIS AUX CREANCIERS

Henrich W. Kniepper vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Drown, Syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 nov—20 24 28

Joseph Webner vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 26,889—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans le dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Schwartz, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19nov—19 23 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,251—Division B—Brandao & Gill vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Brandao & Gill, composée de E. A. Brandao et John L. Gill, soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son bureau coin des rues Commune et Carondelet, le JEUDI, 28me jour de novembre 1889, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur les applications des dits pétitionnaires pour un répit et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que W. W. Vance, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1889.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
27 oct—1 p s au 28 nov

George H. Halsley vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,260—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par A. Laria, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 nov—19 23 26 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—A. Carrière & Sons vs. leurs créanciers.—No 11,316—Division B—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers d'Emile L. Carrière et Charles J. Carrière, individuellement et comme associés survivants de la raison sociale d'Antoine Carrière & Sons, soit convoquée et tenue pardevant Edgar Grima, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but d'élire un syndic en place et lieu de J. M. Seixas, ci-devant dit syndic, mort, décédé depuis; pour clore la succession et pour lui accorder pouvoir et autorité de compromis, et de régler ou de disposer autrement de toutes autres affaires ayant rapport à la dite succession ainsi qu'il en jugera convenable dans l'intérêt de celle-ci.

Nlle-Orléans, 12 novembre 1889.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
15 nov—jusqu'au 12 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Livres de droit, Meubles de bibliothèque, etc.

Succession de Paul Hensch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 28,277.

PAR S. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—JEUDI, 28 novembre 1889, à 10 heures A. M., au local No 54 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 15 novembre 1889, il sera vendu, le contenu du dit local, comprenant un assortiment de meubles de bureau, bibliothèque, armoires à casiers, livres de droit, ouvrages divers, presses, instruments, etc.

Ainsi qu'il est démontré plus amplement dans l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant. 17 nov—17,28,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété—Cottage désirable dans le Premier district, rue Gravier, entre Galvez et Miro.

Succession de Marie Ellen Looney, épouse décédée de Wm Harvey.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.—No 28,091.

PAR S. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 22 octobre 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir: Un certain terrain désigné par le No 4 de l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Galvez et Miro, et mesurant, au pied américain, 33 pieds 1 ligne de façade rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec un cottage simple en bois ayant en tout 4 chambres et un avant attenant, citerne, lieux d'aisance, etc., dans la cour. A l'arrière, un jardin potager en culture. Condition—Comptant. L'acte de vente pardevant André Dorioccurt, notaire, 31 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 0|0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
26oct—26—2 9 16 23 30 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon en bois de rose recouverts de brocatelle italienne. Meubles de salon en noyer recouverts de soie solferino, meubles de salon en noyer recouverts de brocatelle Bismarck. Pendule et candélabres en bronze. Meubles de salle à manger en chêne. Meubles de chambre à coucher Victoria en bois de rose. Lustres à gaz. Tables M. T.; fauteuils et tabourets C. S.; Prie-Dieu; ornements de cheminée; glaces; armoire à glace; chaises longues; lavabos; lits Victoria; armoires; milieux; rugs, etc.

Dans l'affaire des enfants mineurs de F. H. Ducongé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 28,276.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à 10 heures et quart du matin, il sera vendu à l'encan au No 107 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date le 19 novembre 1889, pour compte des dits mineurs le contenu de la maison ci-dessus, comprenant les meubles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.
19 nov—19 23 28 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 26,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, îlet No 136, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Rendon et Banks, désigné comme le lot No 3, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Prèst, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 oct—27—2 9 16 23 30 nov

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Matthias Tromb.

No 27,548—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 14 décembre 1889, à midi, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1889 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, White et Rocheblave, désigné comme le lot No 19, et mesurant 26 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Philip, sur 121 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 129 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une bâtisse en bois etc.

Conditions—Comptant, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Prèst, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 nov—13 16 23 30—déc 7 14

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE.

Nos 319 et 319 1|2 rue Chippewa.

Succession de Mme G. Meyers.

No—, Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune — SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 novembre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le Cottage double adjacent, en bois, couvert en ardoise, Nos 319 et 319 1|2 rue Chippewa, entre les rues Philip et Soraparu (îlet borné par la rue Annunciation), retiré de la banquette, avec joli parterre et galeries devant et derrière, 8 chambres plâtrées, cuisine, lieux d'aisance, hangar à bois et à charbon, allées de côté, citerne, etc., à chaque logement, loué à raison de $28 par an. Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avoisinant aux égl ses, écoles, marchés et lignes de chars.

Conditions—Un tiers au plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses habituelles de sécurité; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—7 déc

Propriété de logement rémunérative.

Rue du Camp entre Lyon et Upperline.

Succession de Rosario Muntalbano.

No 27,838—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1889 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée

Deux certains lots de terre, Nos 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Upperline, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double avec 3 chambres de chaque côté et un cottage simple ayant 2 chambres, dépendances, etc., le tout se louant à raison de $15 par mois. Double ligne de chars rue Magazine et dans le voisinage s'améliorant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 20 pour cent.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 23 30—déc 7 14 21

L'INDEPENDANCE
BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.
—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans français inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois, 16 FRANCS. Douze Mois, 30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois, FR. 15. Six Mois, FR. 30. Douze Mois, FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou traite à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration :

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

LEON QUEYROUZE,
[illegible]
—[illegible] de—
VINS ET LIQUEURS
—[illegible] de—
[illegible]
47 RUE DECATUR.

L'Abeille [illegible]

NA[illegible]

[illegible]

FEUI[illegible]

No 10.

UN MY[illegible]

PAR HENR[illegible]

Après avoir [illegible] changement de [illegible] jours, les deux [illegible] Wabréger leur [illegible] Punis; là, au moins [illegible] jalant pas [illegible] générale des vents [illegible]

Dès leur retour, [illegible]